

■ **Lunetterie de la Sallaz Sàrl**, à Lausanne, CH-550-0153921-8, exploitation de magasins et d'ateliers d'optique (FOSC du 27.03.2003, p. 14/923038). Statuts modifiés le 17 mars 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par avis écrit. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts de CHF 100. Herdé Pierre-Alain, qui est élu président des gérants, et Herdé Anne-Hélène sont maintenant chacun titulaires de 100 parts de CHF 100. Selon déclaration des gérants du 17 mars 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 4361 du 20.03.2009  
(04944864 / CH-550.0.153.921-8)